

Gouvernement du Québec
Cabinet de la Vice-première ministre
Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport
Ministre responsable de l'Administration gouvernementale
Présidente du Conseil du trésor

Québec, le 11 juin 2012

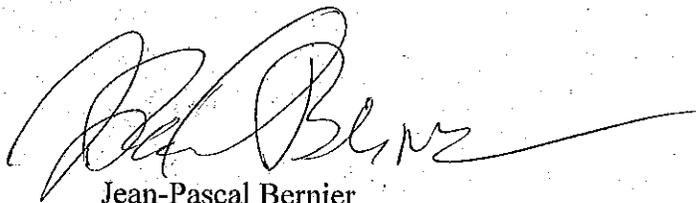
Madame Anick Montminy
Directrice
Cabinet du leader parlementaire du gouvernement
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39
Québec (Québec) G1A 1A4

Madame la Directrice,

À la suite du dépôt d'une pétition par le député de Prévost, le 2 mai dernier, pétition demandant au gouvernement un moratoire sur la hausse des droits de scolarité et la tenue d'États généraux sur l'éducation supérieure, je vous fais parvenir la réponse à cette pétition afin qu'elle soit déposée conformément à l'article 64.8 du Règlement de l'Assemblée nationale.

Je vous prie d'agréer, Madame la Directrice, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le directeur,



Jean-Pascal Bernier

p.j. 1

Québec, le 11 juin 2012

Monsieur Jean-Marc Fournier
Leader parlementaire du gouvernement
Édifice Pamphile-Le May, 1^{er} étage, bureau 1.39
1035, rue des Parlementaires
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

Le 2 mai dernier, était déposé à l'Assemblée nationale l'extrait d'une pétition signée par 17 451 pétitionnaires pour demander au gouvernement un moratoire sur la hausse des droits de scolarité et la tenue d'États généraux sur l'éducation supérieure.

Lors du Discours sur le budget de mars 2010, le gouvernement annonçait qu'il tiendrait une consultation, à l'automne de la même année, auprès des divers partenaires de l'éducation, dont les étudiants. Cette rencontre s'est déroulée le 6 décembre 2010 et la consultation a porté sur trois thèmes : le financement de la formation universitaire, l'accessibilité financière aux études et la performance des universités.

Comme suite à cette consultation, le gouvernement a annoncé, lors du Discours sur le budget 2011-2012, un plan de financement qui procurera aux universités des ressources additionnelles leur permettant de préserver la qualité de la formation universitaire et de demeurer des chefs de file d'une société basée sur le savoir. Dans cette perspective, le gouvernement a annoncé l'augmentation des droits de scolarité.

...2

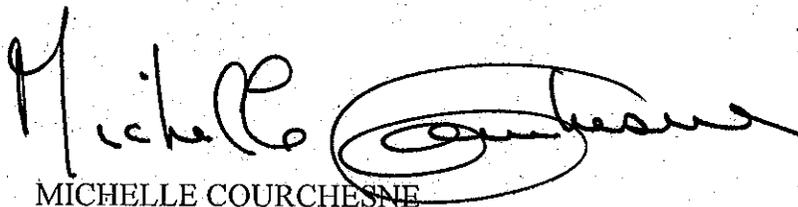
Par ailleurs, afin d'assurer l'accessibilité aux études, le gouvernement a annoncé des bonifications importantes :

- Étalement de la hausse des droits de scolarité sur une période de 5 à 7 ans de façon à réduire l'augmentation annuelle de 325 \$ à 254 \$, ce qui représente, après l'application du crédit d'impôt, 177 \$ par année;
- Garantie à tous les étudiants universitaires provenant d'une famille ayant des revenus totaux de 100 000 \$ et moins d'une aide représentant, généralement, les droits de scolarité et les frais de matériel scolaire;
- Augmentation de l'aide aux bénéficiaires du Programme de prêts et bourses avec contribution des parents ou du conjoint, qui proviennent de la classe moyenne, en ne calculant plus la contribution sur les premiers 60 000 \$;
- Mise en place d'un nouveau mécanisme de remboursement des prêts en fonction des revenus, dont l'entrée en vigueur est prévue pour 2013-2014;
- Augmentation des bourses de 39 millions de dollars, à terme, pour les bénéficiaires du Programme de prêts et bourses avec contribution des parents ou du conjoint, en ne calculant plus de contribution sur les premiers 45 000 \$.

Enfin, il est important de rappeler que dans le cadre des négociations intervenues au cours des dernières semaines, plusieurs propositions ont été soumises aux représentants des associations étudiantes, dont la mise en place d'un forum sur l'avenir des universités. Réunissant tous les acteurs du milieu de l'éducation, ce lieu aurait eu pour but de tenir une discussion élargie sur la formation universitaire au Québec. Ces offres ont cependant été refusées par les associations étudiantes.

Nous en profitons pour réaffirmer que le gouvernement est résolument engagé à garantir l'accessibilité aux études tout en respectant la capacité de payer des Québécois.

Veillez agréer, cher collègue, l'expression de mes sentiments les meilleurs.


MICHELLE COURCHESNE